

SuperGrid Institute, PME Superstar des brevets en 2018

5 avril 2019 – L'INPI publie son palmarès 2018 des déposants de brevets en France

Premier du TOP 10 dans la catégorie PME, pour l'année 2018, SuperGrid Institute est récompensé pour sa stratégie de propriété intellectuelle ambitieuse. Créé en 2014, SuperGrid Institute a déjà fait plus de 50 demandes de dépôt de brevets, dont 16 pour la seule année 2018.

« Pour nous cette première place est une très belle surprise et, avant tout, une immense fierté. C'est aussi une formidable récompense pour les ingénieurs et les doctorants de SuperGrid Institute, qui sont très impliqués dans le processus d'innovation », souligne Carole Guillaumin, Directrice valorisation et propriété intellectuelle de SuperGrid Institute. Arrivée dans l'entreprise il y a 4 ans, elle a structuré la démarche de détection et de protection des innovations et s'est progressivement entourée de compétences essentielles.

Après avoir nommé des référents brevets dans chaque programme de recherche, Carole Guillaumin a désigné un ingénieur qui travaille avec elle sur ce sujet. « Chaque mois, Pierre analyse les brevets pertinents afin d'engager des études de liberté d'exploitation lorsque c'est nécessaire », explique-t-elle. SuperGrid Institute n'entend pas, en effet, développer des technologies contrefaisantes de brevets existants et ne veut surtout pas se lancer dans le développement de technologies déjà brevetées.

Mais l'essentiel pour SuperGrid Institute est de valoriser ces brevets. Une juriste a rejoint l'équipe de SuperGrid Institute il y a 18 mois. Sa mission est de mettre en place tous les contrats de SuperGrid Institute et notamment ceux qui comprennent des clauses de propriété intellectuelle. « Laura travaille également sur les contrats de licence d'exploitation et sur les demandes de brevets », précise Carole Guillaumin. La licence de propriété intellectuelle et la vente de résultats de recherche représente aujourd'hui près de 40% du chiffre d'affaires de l'entreprise.

La direction SuperGrid Institute entend, en 2019, renforcer sa stratégie de propriété intellectuelle, afin d'orienter son portefeuille de brevets en fonction des technologies que l'entreprise souhaite pousser le plus. « Il est essentiel pour nous de déposer des brevets, parce que nos demandes de brevets constituent nos actifs immatériels. C'est notre trésor et notre développement s'appuie aussi sur la qualité de nos demandes de brevets. » Un travail que SuperGrid Institute mène avec trois cabinets de brevets : Beau de Loménie, Opilex et Innovincia.

À PROPOS DE SUPERGRID INSTITUTE. SuperGrid Institute a été créé en 2014 par un consortium de quatorze actionnaires issus de la filière électrique en France (industriels, institutionnels, organismes de recherche et d'enseignement). Centre de recherche, d'essais et de service en matière de technologies des futurs réseaux de transport de l'énergie électrique, SuperGrid Institute a obtenu le support financier du programme « Investissements d'Avenir », de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon. Plateforme de recherche collaborative forte de 180 personnes et 28 nationalités, SuperGrid Institute fédère les compétences complémentaires d'ingénieurs issus du monde industriel et de chercheurs académiques. Ils travaillent principalement sur le courant continu haute tension et l'intégration massive d'énergie renouvelable afin d'assurer la stabilité et la sécurité du réseau électrique de demain.

Contact Presse

SuperGrid Institute – Lyon/Villeurbanne : Amiel Kaplan, Communications – 06 74 68 76 52- amiel.kaplan@supergrid-institute.com

Agence EMC : 04 72 19 69 36 Christelle Cimetière – ccimetiere@agence-emc.com / Julie Barlot – presse@agence-emc.com